

# ECOLE DE FORMATION SOCIALE



## Promotion et Développement Humain

BP 20832 Lomé Tél. (00228) 22 51 77 52 / 90 10 46 34 Togo E-mail : [centre\\_social@yahoo.fr](mailto:centre_social@yahoo.fr)

Reconnue par l'État Togolais ; Agrément : Arrêté n° 2016 / 052 / METFP / CAB / SG / SE-CPO

ADEQUATION Formation Diplôme Travail – Compétence, Expérience et Expertise PRATIQUES

### Parcours :

#### FORMATION DE PREFETS DE DISCIPLINE OU SURVEILLANT(E)S DU SECONDAIRE (DES COLLEGES ET LYCEES)

Le métier de « Préfet de discipline ou Surveillant » s'est toujours exercé dans les établissements scolaires sur le tas sans aucune formation de base relative à ce corps professionnel. Ceci n'a pas permis aux Préfets de discipline ou Surveillants malgré leur volonté, d'aider au mieux, les directions dans l'accompagnement et la gestion des élèves dans les établissements.

De plus, la pandémie du coronavirus, Covid-19 commencée le 17 novembre 2019 dans la ville de Wuhan, en Chine centrale et qui est apparue en Afrique pour la première fois en Égypte le 15 Février 2020 puis au Togo le 06 Mars 2020 met à l'épreuve les structures d'enseignement scolaires et universitaires.

Aussi, les questions de *sextape* de plus en plus en vogue dans les établissements scolaires et universitaires obligent les pays, y compris le Togo, à repenser l'encadrement des élèves au cours de leur présence dans les établissements scolaires.

Ces défis donnent naissance à de nouvelles formes et expressions de conduite et d'encadrement des apprenants pour lesquelles, les Préfets de discipline ou Surveillants jouent un rôle indispensable.

Afin de permettre à ceux et celles qui sont intéressés par cette profession de Préfet de discipline ou Surveillants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier, cette offre a été conçue en leur faveur.

À la fin de la formation, le Préfet de discipline doit être capable de :

1. Montrer la nécessité de la discipline dans le cadre scolaire et les problèmes pouvant résulter de son absence ;
2. Identifier et mettre en pratique les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir la discipline / l'autodiscipline à l'école ;
3. Choisir des sanctions adaptées et les administrer de façon à aboutir à une vraie correction de la part des élèves ;
4. Relever les points essentiels du profil et des qualités d'un bon Préfet de discipline ;

5. Identifier ses rôles, devoirs et responsabilités et adopter des stratégies lui permettant de les remplir adéquatement ;
6. Identifier tous les défis en rapport avec ses tâches et suggérer quelques solutions adéquates pour en sortir victorieusement ;
7. Montrer l'importance des activités parascolaires dans l'éducation intégrale des élèves ;
8. Mener son action éducative sur base des caractéristiques psychologiques des adolescents ;
9. Faire respecter le règlement de l'école ;
10. Effectuer des rondes, donner des avertissements et signaler des dérogations ;
11. Accueillir et diriger les visiteurs ;
12. Donner des explications concernant la réglementation ;
13. Donner son avis pour l'élaboration et l'évaluation des règlements ;
14. Exercer la surveillance des élèves lors des examens, dans les salles d'études ou même lors de l'absence d'un enseignant ;
15. Discipliner, surveiller les élèves à l'arrivée et au départ ; aux heures d'étude et à l'absence des Professeurs
16. Amener les élèves, les vendeuses à pratiquer l'hygiène corporelle, vestimentaire, alimentaire et du milieu ; les mesures et gestes préventifs ou barrières des maladies et / ou épidémies
17. Participer au déroulement et à la surveillance d'activité ;
18. Assurer la disponibilité du matériel et des accessoires nécessaires pour certaines activités ;
19. Assister la direction lors des fouilles ;
20. Participer à la rédaction des rapports d'incident (accidents et vols) ;
21. Participer au contrôle des absences ;
22. Recueillir les listes ou fiches d'absences ;
23. Émettre, compiler et aviser des avis de retard ;
24. Appeler les parents pour s'enquérir des motifs d'absence ;
25. Utiliser les outils informatiques de communication ;
26. Accomplir toute autre tâche connexe ;
27. Avoir des notions psychologiques et des aptitudes sur le plan des relations humaines ;
28. Savoir travailler en équipes ;
29. Faire de l'accueil courtois ;
30. Savoir mettre en confiance ;
31. Faciliter les relations entre les partenaires de l'école : les élèves, les parents, le corps professoral ;
32. Promouvoir l'image de l'école ; ...

---

## I - / - COURS A DONNER AUX PARTICIPANTS

---

1. La discipline dans une école secondaire
2. Rôles, devoirs et responsabilités du Préfet de discipline
3. Anthropologie sociale :  
**Systèmes d'attitude et de comportement,**  
**Relations humaines,**  
**Leadership,**  
**Gestion du personnel ;**
4. Sociologie :  
**La socialisation**  
**Les techniques d'enquête**
5. Psychologie :  
**Définition et méthode de la psychologie**  
**Psychologie sociale**  
**La psychologie de l'adolescent (psychologie de développement)**  
**Le caractère selon René Le Senne**
6. Service Social Individuel :  
**Entretien**  
**Accueil écoute conseil assistance / accompagnement**
7. Service Social de Groupe  
**Étude de groupe**  
**Étude des phénomènes psychologiques internes des groupes humains**  
**Communication dans un groupe**  
**Processus de formation et de structuration de groupe**  
**Technique de conduite et d'animation de groupe**  
**Technique d'évaluation de groupe**  
**Rôles et des techniques d'interventions**
8. Communication
9. Technologie de l'Information et de la Communication
10. Déontologie, éthique, pédagogie

---

## **II - / - STRATEGIES DE FORMATION**

---

La Formation comprend les cours théoriques, les travaux pratiques, les sorties sur terrains et les stages pédagogiques ; c'est une **alternance** entre les temps de formation théorique et les temps de formation pratique sur le terrain.

Pendant la formation, les Apprenants font 3 mois de stage pédagogique et 2 mois de stage préprofessionnel.

Les Stages sont recherchés par l'École

---

## **III - / - PROFIL D'ENTRÉE :**

---

- 1) Terminale (toutes séries)
- 2) Âge : 25 ans au moins

---

## **IV - / - DURÉE DE LA FORMATION :**

---

Une année scolaire

---

## **V - / - PROFIL DE SORTIE :**

---

Préfet de discipline du secondaire

---

## **VI - / - DEBOUCHEES :**

---

Collèges et Lycées

Fait à Lomé, le Lundi 05 Octobre 2020